



# Fédération Luxembourgeoise d'Athlétisme

3, route d'Arlon L – 8009 Strassen

Tél. : +352 48 06 70 – Fax : + 352 48 05 72 – e-mail : [fla@fla.lu](mailto:fla@fla.lu)

[www.fla.lu](http://www.fla.lu)

Strassen, le 13/04/2022

## Décomptes des points pour le classement Interclubs de cross-country

Référence à prendre en compte : articles 35 et 36 du code d'athlétisme

A partir de la catégorie U12 Débutants, des classements par équipe sont réalisés en plus des classements individuels. Aucun classement pour les catégories U8 Ludiques et U10 Benjamins ne sera effectué (individuel ou par équipe)

Attribution des points :

Les classements par équipe sont obtenus par addition des points remportés en fonction du classement individuel du championnat. Il est à noter que les athlètes non licenciés au Luxembourg ET ne possédant pas la nationalité luxembourgeoise ne sont pas éligibles à ce décompte de point (ce sont donc les seuls athlètes qui ne remporteront pas de point, car ils sont « hors championnat »). Les 3 meilleurs classés de chaque club sont pris en compte pour chacune des catégories.

Le 1er de la course marque 50 points, le 2e 49 points, le 3e 48 points etc., le 50e et chaque athlète classé après la 50e place marque 1 point. Chaque athlète classé éligible à ce classement marque des points, peu importe son classement au sein de son club.

Détail par catégories :

**U8 Ludiques et U10 Benjamins** : aucun classement (individuel ou par équipe)

Critérium des **U12 Débutants et U14 Scolaires** (masculines et féminines) : dans ces catégories, aucun titre de champion, ni individuel, ni par équipes, ne sera décerné. Seuls les classements (individuels et par équipe) sont publiés

Dans les catégories masculines et féminines des **U16 minimes, U18 cadets, U20 juniors, U23 Espoirs et Seniors**, en plus des titres individuels, il est établi un classement interclubs pour attribuer les titres par équipe.

Un **classement général** par équipe, séparé pour les femmes et les hommes, est établi par addition des points obtenus dans les 5 catégories mentionnées dans le paragraphe précédent. Les points des U16 Minimes comptent pour leur valeur, ceux des U18 Cadets sont multipliés par 1,375, ceux des U20 Juniors par 1,750, ceux des U23 Espoirs par 2,125 et ceux des Seniors par 2,5. L'équipe ayant le plus de point est déclarée vainqueur.

En cas d'égalité de points, le classement du 3e athlète sera déterminant.

Les performances des athlètes de nationalité étrangère n'entrent en compte pour l'établissement du classement interclubs pour les **catégories U23 espoirs/seniors** que si la condition suivante est remplie : l'athlète doit être affilié à la F.L.A. depuis au moins 1 an. NB : l'athlète ne remplissant pas ces conditions marque néanmoins des points pour son classement individuel, mais ses points ne sont pas comptabilisés pour le classement par équipe de son club

Pour pouvoir prétendre au titre de champion interclubs, l'équipe ne peut comporter qu'un seul athlète de nationalité étrangère dans les catégories U23 espoirs et seniors, dames et hommes à condition qu'il remplit la condition précitée. Aucune restriction de ce genre n'est prise en compte pour les autres catégories

Jean-Sébastien Dauch

Directeur Général

